

N° 41

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 5 AVRIL 1951

Cinq heures et demie de l'après-midi.

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. Howe, appuyé par M. Drew, propose: Que le discours du Président de la République française, Monsieur Vincent Auriol, prononcé devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, en la salle des Communes, le 5 avril 1951, ainsi que les discours de présentation et autres discours connexes, soient insérés dans les *Débats* de la Chambre des communes et fassent partie des archives de ce Parlement.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trente et unième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné la pétition suivante, présentée le 4 avril, par M. Macnaughton:

De l'*Industrial Loan and Finance Corporation*, demandant l'adoption d'une loi en vue de changer son nom en celui de *Community Finance Corporation*;

et constate que cette pétition, tout en étant conforme aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, a été présentée après le délai prévu à l'article 92, et pour cette raison, ne doit pas être reçue.

M. l'Orateur, du comité mixte des deux Chambres pour la Bibliothèque du Parlement, présente le premier rapport dudit comité, dont la teneur suit:—

Votre comité recommande que le rapport suivant soumis par la Commission du service civil du Canada au sujet des changements dans la rémunération accordée aux membres du personnel de la Bibliothèque du Parlement, déferé au présent comité par le Sénat, le 19 mars 1951, et par la Chambre des communes, le 21 mars 1951, soit approuvé: